Niveau :	**MASTER**					**année**
Domaine :	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES					**M1** 60 ECTS
Mention :	Psychologie					
Parcours :	**Psychologie sociale, Psychologie du travail et des organisations**					
Volume horaire étudiant :	394h (dont 154h mutualisées)	68h			180h	**462h** (dont 154h mutualisées) **(+180h)**
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	Total
Formation dispensée en :	☒ français		☐ anglais			

Contacts :

Responsable de mention : **Mme Aurélia BUGAISKA**	Scolarité – secrétariat pédagogique
Responsable de formation : **Brigitte MINONDO-KAGHAD** Maître de conférences Laboratoire Psy-DREPI, Pôle AAFE, Bureau R19 Esplanade Erasme, 21000 DIJON ☎ 03.80.39.39.93 brigitte.minondo@u-bourgogne.fr	**Isabelle SAULIN** UFR Sciences humaines, Bureau 125 bis 4, boulevard Gabriel, 21072 DIJON Cedex ☎ 03.80.39.53.15 isabelle.saulin@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Sciences humaines

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

La formation de Master 1 mention Psychologie parcours Psychologie sociale, Psychologie du travail et des organisations, a pour objectif de faire acquérir aux étudiants des savoirs en psychologie de haut niveau, en relation avec le parcours qu'ils ont choisi, ainsi que des savoir-faire, des méthodes, des outils et des pratiques hautement qualifiés, leur permettant de s'adapter aux environnements changeants auxquels leurs parcours professionnels les confronteront.

Cette première année de Master est plus particulièrement destinée à :
- compléter la formation théorique et méthodologique générale de l'étudiant ;
- l'initier aux grands champs d'applications professionnelles et de recherche de la psychologie sociale, lui permettre ainsi de définir son projet professionnel ;
- l'initier à la recherche (formation à et par la recherche) ;
- le préparer aux formations de la deuxième année de Master.

Le M1 de Psychologie sociale recouvre des enseignements thématiques orientés vers les champs d'application de la psychologie sociale, de la psychologie du travail et des organisations ainsi que vers les thématiques de la performance et du sport.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

La première année (M1) donne accès à l'un des 5 parcours de Master (M2) mention Psychologie :
- Psychopathologie clinique, psychologie médicale et psychothérapies
- Psychologie clinique du Développement, des Apprentissages et du Vieillissement
- Psychologie sociale et Psychologie du travail et des organisations : Management des relations humaines et des communications
- Ingénierie de la Formation professionnelle et Psychologie Ergonomique (IFPE)
- Psychologie de la Performance et du Sport

Les étudiants de M1 Psychologie Sociale, s'orienteront de façon privilégiée vers le parcours "Psychologie sociale, Psychologie du Travail et des organisations : Management des Relations Humaines et des Communications" ou "Psychologie de la Performance et du Sport"

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Globalement, la mention Psychologie a comme objectif principal d'offrir aux étudiants une formation approfondie dans les sous-disciplines de la psychologie et dans leur champ d'application, ainsi que de les préparer aux problèmes de la recherche fondamentale ou appliquée. Ainsi, les compétences professionnelles générales que la formation permet d'acquérir peuvent se détailler de la manière suivante :
- Maîtriser des connaissances scientifiques générales en psychologie et approfondies dans un domaine de spécialisation ;
- Etre capable de concevoir et/ou d'utiliser des outils de mesure en psychologie, des outils d'orientation, d'évaluation, de diagnostic psychologique, des techniques d'analyse des situations, d'entretiens, des techniques d'analyse statistique de données ;
- Etre capable de conduire une recherche fondamentale et/ou appliquée en psychologie, de rédiger des rapports ou des synthèses, de présenter des résultats à l'oral, d'écrire un article scientifique, de synthétiser des données bibliographiques.

■ Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :

Les trois modules thématiques fondamentaux sont de 144h pour le premier semestre, 96h pour le second semestre. Le module TER est de 100h de travail personnel étudiant au second trimestre. L'étudiant réalise un travail de recherche en laboratoire ou dans le cadre d'un stage effectué dans une institution reconnue, sous la direction d'un enseignant-chercheur.
Le module stage est de 80h à 300h et un rapport de stage écrit permet sa validation à la fin du second semestre.
Les compétences générales que l'année de formation permet d'acquérir peuvent se détailler de la manière suivante:
- Maîtriser des connaissances scientifiques générales en psychologie ;
- Etre capable de conduire une recherche fondamentale en psychologie, de rédiger des rapports ou des synthèses, de présenter des résultats à l'oral, de synthétiser des données bibliographiques.

Le parcours de formation M1 psychologie sociale est constitué de 60 crédits européens. Les étudiants ayant validé ces 60 crédits et désireux de sortir de la formation avec un diplôme se verront attribuer le diplôme de "maîtrise de psychologie"

Modalités d'accès à l'année de formation :

■ Sur sélection :

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'éducation, l'accès en master 1 est soumis à capacité d'accueil. L'admission en M1 PSPTO est donc prononcée après examen d'un dossier de candidature. Dépôt des candidatures via la plateforme nationale "Mon Master" (aux dates indiquées), accessible à l'adresse internet suivante :

http://www.u-bourgogne.fr/formation/master.html

■ Par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

En formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
En formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université : formation.continue-shs@u-bourgogne.fr ; 03.80.39.51.80.

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles :

Le Master 1 mention Psychologie est composé de 4 parcours :

- Psychopathologie clinique, Psychologie médicale et Psychothérapies
- Psychologie clinique du Développement, des Apprentissages et du Vieillissement
- Psychologie sociale et Psychologie du travail et des organisations : Management des relations humaines et des communications
- Ingénierie de la Formation professionnelle et Psychologie Ergonomique (IFPE)

En outre, tout parcours de M1 de Psychologie ou de M1 de STAPS mène au M2 de Psychologie de la Performance et du Sport.

Ce parcours comprend 5 unités d'enseignements disciplinaires fondamentaux (UE2, UE4 et UE5 en S1 ; UE3 et UE4 en S2) dont la nature est déterminée par le parcours dans lequel l'étudiant(e) s'inscrit selon l'orientation visée en M2. Deux unités d'enseignement transversales : UE3 S1 intitulée « Outils » qui comprend un enseignement d'anglais et un enseignement relatif aux méthodes d'analyses de données (statistiques) ; UE5 S2 « Option » à choisir parmi les UE disciplinaires des trois autres parcours de psychologie ou encore dans un des M1 de STAPS.

L'enseignement « Tronc commun » (UE1 en S1 et S2) est commun aux parcours cognitive, clinique, développement et sociale.

Une UE2 Travaux d'Etudes et de Recherche (TER) et stage en S2. Cette UE représente 100h de travail personnel pour l'étudiant pour le TER et 80 à 300h pour le stage.

- Le travail de recherche (TER) s'effectue sous la direction d'un enseignant-chercheur ou d'un chercheur appartenant à l'un des laboratoires de psychologie (le laboratoire de Psychologie : Dynamique Relationnelle Et Processus Identitaire) pour le parcours psychologie sociale) ou d'enseignants chercheurs de psychologie rattachés à d'autres laboratoires de recherche. Des co-directions avec des enseignants-chercheurs ou chercheurs provenant d'autres départements ou avec des professionnels sont possibles. Le travail de recherche s'initie déjà au premier semestre (une séance de présentation des thèmes de recherche possibles est organisée en début d'année). Le TER conduit à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire de recherche en fin de second semestre. Le jury est composé d'au moins deux enseignants chercheurs (le directeur du mémoire et un rapporteur).
- L'enseignement stage en S2 est également commun aux 4 parcours mais présente des volumes horaires variables selon le parcours considéré. Pour le parcours Psychologie sociale, cette UE intègre le stage réalisé dans le cadre du TER ou bien dans le cadre de l'orientation visée en M2 (stage d'observation professionnel

pour les étudiants envisageant un M2 à visée professionnalisante ou stage en laboratoire pour les étudiants envisageant un M2 à visée recherche). Une convention de stage doit être signée avant le début du stage par les parties concernées : l'institution d'accueil, l'Université, le responsable pédagogique du parcours de M1 concerné, et l'étudiant. Cette convention assure à l'étudiant une couverture "Accidents du Travail" (imprimé à retirer au bureau 125 bis). Un étudiant présent sur son lieu de stage avant la signature de la convention s'expose à de réelles difficultés en cas d'accident.

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

SEMESTRE 1

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Tronc commun «L'entretien, socle du métier de psychologue»	Entretien Clinique	24			24	6	CT	CT	1		1
	Entretien d'investigation	24			24						
TOTAL UE1		48			48	6			1		1

(1) CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Disciplinaire	Interactions langagières et professionnelles	48			48	6	CC Dossier	CC Dossier		1	1
TOTAL UE5		48			48	6				1	1

UE 3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Outils (transversale)	Anglais		24		24	3	CC (écrit/oral)			0.5	0.5
	Méthodes d'analyse de données	10	24		34	3	CC	CT écrit 2h	0.5	0.5	0.5
TOTAL UE1		10	48		58	6				1	1

UE4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Disciplinaire	Catégorisation et partitions sociales dans le discours	48			48	6	CC Dossier	CC Dossier		1	1
TOTAL UE2		48			48	6				1	1

UE5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Disciplinaire	Processus sociocognitifs et psychologie du travail	48			48	6	CC Dossier	CC Dossier		1	1
TOTAL UE4		48			48	6				1	1

TOTAL S1	**202**	**48**		**250**	**30**					**5**

SEMESTRE 2

UE 1	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Tronc commun « Les compétences socles de l'humain au travers de son développement »	Le devenir de la cognition avec le vieillissement	24			24	6	CT	CT	1		1
	Mécanismes d'apprentissage : des compétences ressources à tout âge de la vie ?	24			24		CT	CT			
TOTAL UE1		48			48	6			1		1

UE 2	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
TER et Stage	TER				100	4	Rapport écrit Soutenance	Rapport écrit Soutenance			0.67
	Réalisation du stage				80 à 300	2	Rapport de stage	Rapport de stage			0.33
	Supervision du stage		20		20						
TOTAL UE2			20		200 à 420	6					1

UE3	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Disciplinaire	Représentations sociales et professionnelles, principes d'analyse des situations de travail	48			48	6	CC Dossier	CC Dossier		1	1
TOTAL UE2		48			48	6				1	1

UE4	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Disciplinaire	Interactions sociales dans le monde du travail	48			48	6	CT écrit 2h	CT écrit 2h	1		1
TOTAL UE3		48			48	6			1		1

UE5	discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval (1) Session 1	Type éval (1) Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
OPTION (transversale)	A prendre parmi les UE disciplinaires des autres parcours de Psychologie										
TOTAL UE3		48				6					1

TOTAL S2	**192**	**20**		**212**	**30**				**5**

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

Les modalités de contrôle des connaissances propres aux M1 de Sciences humaines sont précisées ci-après. Les connaissances sont évaluées dans le respect de la charte des modalités de contrôle des connaissances adoptées par le conseil d'administration de l'université du 18 octobre 2004. Les examens se déroulent dans le respect de la charte des examens adoptée par le conseil d'administration de l'université du 2 avril 2001.

● *Sessions d'examen*

Les UE de chaque semestre donnent lieu à une session d'examen (janvier pour le semestre 1 et mai pour le semestre 2). Une session de rattrapage commune à ces deux sessions se tient en juin.

La validation de l'UE TER se fait lors des sessions de mai ou de juin par soutenance d'un mémoire devant un jury composé d'au moins deux enseignants chercheurs du département de psychologie dont un au moins est extérieur à la direction des travaux présentés.

*Un examen complémentaire (coef.01) pour l'UE3 (en S1) est prévu en octobre dont les modalités sont définies par les enseignants en fonction des parcours.

NB. Concernant le parcours psychologie sociale, la remise d'un dossier est obligatoire à la session de janvier pour les UE2, UE4 et UE5 du S1 pour donner accès à la session de rattrapage au cas où l'UE serait non acquise.

● *Règles de validation et de capitalisation :*

Principes généraux :

CAPITALISATION :

D'une session à l'autre :
Si un semestre n'est pas obtenu :
UE acquises : les enseignements les constituants ne peuvent être repassés.
UE non acquises : tout enseignement dont la note est < à 10/20 devra être repassé.
Si l'année n'est pas obtenue :
Semestre acquis : les enseignements de ce semestre ne peuvent être repassés.
Semestre non acquis : voir règle ci-dessus.

D'une année sur l'autre :
Si le M1 n'est toujours pas acquis à l'issue de la 2ème session après compensation entre les deux semestres, tous les éléments ayant une valeur en crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés pour l'année suivante si leur note est supérieure ou égale à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Par voie de conséquence, tous les autres éléments devront être repassés.

COMPENSATION

Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre (entre UE1, UE2, UE3, UE4 et UE5) ainsi qu'entre les semestres. Chaque UE et semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est

supérieure ou égale à 10/20. Le Master 1 est validé si la moyenne compensée entre les semestres est supérieure ou égale à 10/20.

A la demande de l'étudiant le diplôme de Maîtrise de Psychologie est délivré au terme de la 1ère année de Master.

REGIME SPECIAL

Les étudiants salariés sont dispensés d'assiduité aux TD (attention toutefois à la nécessité pédagogique d'assister à certains TD, voir avec l'enseignant responsable).
Les modalités d'examen sont les mêmes que pour les étudiants non salariés, sauf cas particulier pour raison pédagogique en accord et concertation avec l'enseignant responsable.